



Syrie L'Iran participera au jeu diplomatique, croient les États-Unis *Page B 5*



Internet et sans-fil Les Canadiens paient toujours plus cher *Page B 3*

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR, LE MERCREDI 28 OCTOBRE 2015

RÉGIMES DE RETRAITE

Les employeurs veulent s'assurer que d'éventuels surplus leur seront remis

Les patrons réclament cette précision au projet de loi 57, eux qui financeraient la « provision de stabilisation »

FRANÇOIS DESJARDINS

Le milieu des affaires salue le projet de loi 57 sur la nouvelle méthode de calcul du financement des régimes de retraite, mais veut s'assurer que les sommes investies par les employeurs pour excéder les obligations peuvent revenir aux employeurs le cas échéant.

Déposé au mois de juin 2015, ce projet de loi complexe a fait l'objet mardi d'une première journée d'audiences à la Commission parlementaire de l'économie et du travail. Les élus de l'Assemblée nationale doivent aujourd'hui entendre le monde syndical.

En gros, Québec a proposé de s'éloigner de l'évaluation selon la solvabilité, qui mesure la capacité d'un régime à honorer ses prestations au moment de l'évaluation. La méthode privilégiée serait celle de la capitalisation, qui présume de la continuité du régime et d'une perspective à long terme pour calculer sa solidité.

En 2011, environ 1,4 million de Québécois avaient un régime de retraite à prestations déterminées

Aussi, la loi obligerait les employeurs à constituer une « provision de stabilisation » afin de solidifier les régimes pour amortir les périodes difficiles.

« Ce qu'on dit au législateur, c'est que si l'objectif est de maintenir l'attrait des régimes à prestations pour les employeurs [...], quand vient le temps de convaincre des investisseurs, un conseil d'administration ou un président de constituer le fonds de stabilisation, la première question qu'ils vont poser c'est: "Oui, mais ces fonds-là, une fois qu'on a honoré nos obligations, à qui appartiennent les surplus?" », a dit le président du Conseil du patronat du Québec, Yves-Thomas Dorval, lors d'un entretien après son passage à la Commission.

« Ce qu'on dit, c'est que ces fonds ne sont pas nécessaires à la promesse, mais à la sécurisation du régime. Alors ils devraient revenir à celui qui a payé », a ajouté M. Dorval.

Le projet de loi 57, issu de travaux menés au sein du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM), prévoit également que la période d'amortissement des régimes de retraite à prestations déterminées soit réduite de 15 ans à 10 ans.

Débat public

Les dernières années ont été marquées par une réflexion élargie sur la question du système de retraite, un des faits saillants ayant été le rapport de 220 pages écrit par le comité d'experts d'Alban d'Amours au printemps 2013. Le comité avait notamment imaginé une « rente longévité », financée par les employeurs et les travailleurs, qui aurait été versée à partir des 75 ans de l'employé afin d'alléger la pression sur le reste du système. Réfractaire au coût, le monde des affaires n'a pas voulu embarquer.

Selon les données de la Régie des rentes du Québec, en 2011, environ 1,4 million des 3,9 millions de Québécois qui travaillaient étaient couverts par un régime à prestations déterminées. De ces personnes couvertes, plus de la moitié se trouvaient dans le secteur public. Par ailleurs, 1,8 million de travailleurs n'avaient aucun régime collectif.

Depuis la publication du rapport d'Amours, le gouvernement québécois a légiféré pour permettre la création des Régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER), que les employeurs doivent offrir sans être obligés d'y cotiser. La mise en place de ce système se fait de manière graduelle sur un certain nombre d'années, selon la taille des entreprises.

De son côté, la Fédération des chambres de commerce, elle aussi d'accord avec l'ensemble du projet de loi 57, a offert certaines recommandations faisant écho au consensus s'étant dessiné au CCTM. D'autres suggestions, a mentionné la FCCQ, sont les siennes, notamment au sujet des « articles du projet de loi concernant l'appartenance des excédents d'actifs et des articles concernant l'encadrement de congés de cotisation annuels ».



DARRYL DYCK LA PRESSE CANADIENNE

Jacqueline Lee-Tam, le visage maquillé pour évoquer le pétrole des sables bitumineux, au cours d'une manifestation contre le projet de pipeline Northern Gateway. Un rapport du groupe Oil Change International souligne que « tous les projets importants ont été retardés de façon significative, certains au point même d'être annulés sous peu ».

Les pétrolières sont coincées, disent des environnementalistes

Sans nouveaux oléoducs, l'industrie ne pourra pas développer les sables bitumineux comme elle le souhaite, écrit Oil Change International

ALEXANDRE SHIELDS

Quoi qu'en disent certains joueurs de l'industrie pétrolière, les projets de pipelines prévus au Canada sont d'abord et avant tout conçus pour faciliter l'expansion des sables bitumineux. C'est ce qui se dégage d'une nouvelle étude publiée mardi par l'organisme américain Oil Change International, en collaboration avec Équiterre.

Selon les travaux de recherche menés par Oil Change International, le réseau de pipelines actuellement en fonction au Canada est occupé à 89% de sa capacité maximale. Mais comme la production pétrolière doit normalement continuer de croître au pays au cours des prochaines années, le réseau de transport par

tuyaux pourrait être saturé aussi tôt qu'en 2017.

Les prévisions de l'Association canadienne des producteurs pétroliers indiquent en effet que la production quotidienne issue des sables bitumineux albertains doit atteindre trois millions de barils par jour en 2020, contre 1,9 million en 2013. Et si tout se passe bien pour l'industrie des énergies fossiles, le Canada pourrait produire 5,2 millions de barils de brut tirés des sables bitumineux en 2030.

Il n'est donc pas surprenant, selon les résultats de l'étude « Garder sous terre: un terme à la croissance des sables bitumineux », que l'industrie plaide fermement en faveur des projets de pipelines en développement. « Un développement plus important du secteur des sables bitumineux peut difficilement se réaliser sans une

augmentation importante de la capacité de transport par pipeline », a souligné mardi le porte-parole d'Équiterre, Steven Guilbeault.

Le rapport mentionne ainsi le projet Northern Gateway et celui de Kinder Morgan, qui visent tous les deux l'exportation de pétrole par l'océan Pacifique. Le projet Keystone XL, toujours bloqué du côté américain, cible pour sa part le sud des États-Unis. Enfin, le projet Énergie Est, de TransCanada, est conçu principalement pour alimenter la raffinerie Irving, au Nouveau-Brunswick, mais aussi pour exporter le brut albertain. Ces quatre projets, s'ils se réalisaient, permettraient de mettre en marché 3,04 millions de barils de pétrole canadien chaque jour.

VOIR PAGE B 2 : PÉTROLE

Les changements aux transferts fédéraux profitent moins au Québec qu'aux autres provinces



ÉRIC DESROSIERS

Le Québec a chaque fois été desservi par les changements apportés aux trois grands types de transferts fédéraux depuis 20 ans, constate une étude.

Les nouvelles règles adoptées par Ottawa depuis 1995 en matière de transferts pour la santé et les programmes sociaux ont moins profité au Québec qu'à toutes les autres provinces, rapporte une nouvelle étude de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke. Les montants par habitant versés au Québec ont augmenté de 70% si l'on ne tient pas compte de l'inflation, contre une moyenne de 103% pour les 10 provinces, à raison notamment d'une hausse de 115% en Colombie-Britannique, de 124% en Ontario et de 136% en Alberta.

Le Québec s'en tire un peu mieux lorsqu'on ajoute au total les réformes qui ont aussi été apportées au calcul de la péréquation, constate le professeur de fiscalité Luc Godbout, coauteur,

VOIR PAGE B 2 : TRANSFERTS

ÉCONOMIE

Washington a ouvert d'autres enquêtes sur Valeant

Cette fois, ce sont les activités de l'entreprise en santé oculaire qui préoccupent les autorités

ROSS MAROWITS

Déjà sur la sellette pour ses relations avec les pharmaciens spécialisés et les hausses de prix imposées à ses médicaments pour le cœur, Valeant Pharmaceuticals est maintenant visée par des enquêtes aux États-Unis au sujet de ses activités dans le secteur de la santé oculaire.

Valeant a dévoilé lundi qu'elle faisait l'objet d'enquêtes distinctes de la part de la Federal Trade Commission (FTC) et du département américain de la Justice. La FTC a demandé de l'information et de la documentation pour une «enquête non publique» entourant l'acquisition, en mai, de Paragon Vision Sciences par Va-

leant, en mai, a révélé la société pharmaceutique établie à Laval dans un document réglementaire sur ses résultats financiers du troisième trimestre.

Valeant a aussi précisé que le département de la Justice lui avait transmis une citation à comparaître dans le cadre d'une enquête criminelle au sujet de paiements effectués par Bausch & Lomb à des professionnels de la santé en lien avec ses produits chirurgicaux Crystals IOL et sa plateforme au laser Victus. Valeant a indiqué qu'elle coopérerait à l'enquête sur de possibles infractions aux lois sur les soins de santé.

La division civile du département de la Justice et le bureau du procureur général des États-Unis pour le district de l'est de



ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

la Pennsylvanie s'intéressent en outre à de potentielles fausses déclarations qu'aurait faites Biovail, l'ancienne identité de

Valeant, au sujet des prix pour le programme Medicaid, a ajouté la société pharmaceutique dans les documents four-

nis à la Securities and Exchange Commission.

Valeant n'a pu être immédiatement jointe pour commenter la situation. Mais le président de l'association des fabricants de verres de contact aux États-Unis, Jan Svochak, a indiqué qu'il avait été interrogé par des enquêteurs de la FTC dans le cadre de leur enquête. Lors d'un entretien avec La Presse canadienne, M. Svochak a indiqué que Valeant avait fait grimper les coûts de fabrication, menaçant la survie des plus petits fabricants de verres de contact rigides perméables aux gaz. «Les prix de mes matériaux bruts ont doublé», a expliqué M. Svochak, qui est aussi président de Tru-Form Optics, un fabricant de verres de contact

du Texas. «Ce n'est pas bon pour moi, pour mes employés, mes clients, mes profits, et cela met des compagnies comme la nôtre en péril.»

Valeant contrôle 85 à 90% de la chaîne d'approvisionnement pour les verres perméables aux gaz aux États-Unis, a estimé M. Svochak, précisant que cette catégorie de verres de contact représente environ 10% de tout le marché des verres de contact. Les verres perméables aux gaz sont la dernière chance pour plusieurs patients qui ne peuvent pas porter de lentilles souples. Selon M. Svochak, les hausses de prix seront éventuellement retransmises aux consommateurs.

La Presse canadienne

MARCHÉS BOURSILIERS

Table with market indices: Toronto S&P TSX (13 699,60), New York S&P 500 (2065,89), NASDAQ (5030,15), DOW JONES (17 581,43), and PÉTROLE (43,20). Includes a small line graph for the Toronto market.

Table of market indices and company performance under the heading 'LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO'. Lists various sectors like Services Publics, Technologie, Télécommunications, and Fonds négociés en bourse.

Table of company performance under the heading 'LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO'. Lists companies like Emera Inc, Toronto Dominion, and various financial institutions.

Table of company performance under the heading 'LES PERDANTS EN %'. Lists companies like Boyd Group Income, Teck Cominco CL B, and various energy companies.

Table of company performance under the heading 'LES GAGNANTS EN %'. Lists companies like Colliers Intl, Restaurant Brands, and various financial institutions.

Table of company performance under the heading 'LES PERDANTS EN \$'. Lists companies like Canadian Pacific, Boyd Group Income, and various financial institutions.

Table of company performance under the heading 'LES GAGNANTS EN \$'. Lists companies like Air Canada, Bombardier, and various financial institutions.

Table of company performance under the heading 'ENTREPRISES DE MATÉRIAUX'. Lists companies like Agrium, Barrick Gold, and various mining companies.

PÉTROLE

SUITE DE LA PAGE B 1

Projets bloqués

L'étude souligne toutefois que l'avenir de tous ces projets est pour le moment incertain. «Tous les projets de pipelines hors de l'Alberta font face à d'importants défis d'ordre légal, à de l'opposition de la part de municipalités, à des barrières réglementaires et à une vaste opposition publique partout en Amérique du Nord. Tous les projets importants ont été retardés de façon significative, certains au point même d'être annulés sous peu.» En fait, aucun projet de pipeline n'a été construit depuis 2010, et ce, malgré les efforts de l'industrie pétrolière, qui a même bénéficié de l'appui du gouvernement Harper.

Qui plus est, le transport par train ne constitue pas une solution de rechange aux pipelines, même si l'argument a été mis en avant et répété non seulement par TransCanada, mais aussi par le premier ministre Philippe Couillard. A titre d'exemple, le pétrole qui coulera dans le pipeline Énergie Est équivaldra, chaque jour, à 1528 wagons chargés de pétrole. Cela représente 22 fois le convoi qui a déraillé à Lac-Mégantic en 2013. Or, il serait techniquement impensable de faire circuler autant de convois au Québec chaque jour vers le Nouveau-Brunswick.

Selon les chiffres compilés par Oil Change International, l'impossibilité de faire croître la production des sables bitumineux serait toutefois une bonne nouvelle, surtout d'un point de vue climatique. Les

émissions de gaz à effet de serre (GES) évitées par la «non-croissance» du secteur correspondent à 34,6 millions de tonnes de GES chaque année.

Steven Guilbeault a d'ailleurs profité mardi de la publication de l'étude pour rappeler que le premier ministre désigné, Justin Trudeau, a promis de revoir en profondeur le processus d'évaluation des projets de pipelines. Le chef libéral s'est notamment engagé à inclure la question des émissions globales de GES dans les études.

Or, une telle révision pourrait prendre au moins deux ans, ce qui a pour effet, selon lui, d'imposer de facto un «moratoire» sur la croissance de l'industrie pétrolière.

Le Devoir

TRANSFERTS

SUITE DE LA PAGE B 1

avec Suzie St-Cerny, de l'étude de 26 pages. L'augmentation sur 20 ans de l'ensemble des transferts fédéraux par habitant s'élève, dans ce cas, à 86% pour le Québec, soit légèrement en deçà de la moyenne canadienne de 90%, mais encore une fois beaucoup plus loin derrière la Colombie-Britannique (115%), l'Alberta (136%) et l'Ontario (153%).

Notons que selon la Banque du Canada, le coût de la vie s'est élevé à lui seul de 45% durant la même période de temps.

Dans le cas des transferts

en santé et pour les programmes sociaux, les changements amènent désormais toutes les provinces à recevoir le même montant par habitant, soit un peu moins de 1000\$ (949\$) pour la santé et 362\$ pour les programmes sociaux. Dans le cas de la péréquation, le Québec recevra cette année 1151\$ par personne, soit moins que quatre des cinq autres provinces qui en reçoivent aussi, mais plus que l'Ontario (171\$) et, bien entendu, que les quatre provinces plus riches (Terre-Neuve, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique), qui n'en reçoivent pas.

Recul relatif

Dit autrement, le Québec se

démarque de moins en moins du reste du pays pour l'importance des transferts qu'il reçoit d'Ottawa, surtout lorsqu'on rapporte ces montants sur la taille de sa population. Ce recul relatif tient à de nouvelles méthodes de calcul, dont certaines contestables, introduites par les conservateurs et leurs prédécesseurs libéraux, disent les auteurs de l'étude.

Ils en ont entre autres contre le fait que l'augmentation des transferts fédéraux soit désormais fixée en fonction du rythme de la croissance économique plutôt que des besoins. Tout indique notamment que les frais de santé croîtront beaucoup plus vite que l'économie, particulièrement au Québec où la population vieillit plus vite que dans le reste du pays. Selon des études internationales, les personnes de 65 ans et plus coûtent de cinq à six fois plus cher que les autres à soigner. Or, ils étaient déjà 17% dans la population québécoise l'an dernier, comparativement à une moyenne canadienne de 15,7%, et 11,4% en Alberta.

Dans le cas de la péréquation, le Québec est aussi victime non pas de l'augmentation du nombre de provinces à se partager la même enveloppe, mais du fait que la petite province de Terre-Neuve y a été remplacée par le gros Ontario.

À la remorque d'Ottawa

Une étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine rapportait, le mois dernier, que les dépenses du gouvernement québécois évoluent depuis 25 ans essentiellement au rythme des sommes reçues par Ottawa.

Le Directeur parlementaire du budget, pour sa part, constatait cet été que les provinces apparaissent condamnées à s'enfoncer de plus en plus dans les déficits avec le vieillissement de leur population et l'explosion de leurs coûts de santé alors que le gouvernement fédéral semble promis à engranger des surplus de plus en plus confortables. Il en concluait qu'Ottawa pourrait facilement remédier à la situation en augmentant ses transferts aux provinces. Une idée à laquelle se rallient volontiers les auteurs de l'étude de la Chaire en fiscalité de Sherbrooke.

Le Devoir

Météo Média weather forecast section. Includes a map of Quebec with weather icons and temperatures for various cities (Sept-Îles, Baie-Comeau, Saguenay, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Montréal, Gatineau, Val d'Or). Below the map are detailed forecasts for Montreal, Quebec, and Gatineau, including temperature, precipitation, and wind. At the bottom, there is a promotional banner for Météo Média app: 'Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo. Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.'

ÉCONOMIE

INTERNET ET SANS-FIL

Les Canadiens paient toujours plus cher

Un rapport du CRTC décortique les dépenses des ménages du pays en services de communication

KARL
RETTINO-PARAZELLI

Les Canadiens continuent de payer de plus en plus cher pour avoir accès à Internet et à un service de téléphonie sans fil, pendant que les revenus de l'industrie poursuivent leur croissance.

Le plus récent Rapport de surveillance des communications du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) dévoilé mardi indique que les dépenses des ménages en services Internet et sans fil ont une fois de plus augmenté au Canada en 2014.

En moyenne, les ménages canadiens ont dépensé 38,91\$ par mois l'an dernier pour se connecter à Internet, ce qui représente une croissance de 10% par rapport à 2013. De la même façon, ils ont payé une facture mensuelle moyenne de 79,08\$ pour leurs services sans fil, en hausse de 14,1%.

Ces deux catégories de dépenses sont celles qui ont le plus augmenté en 2014. Au total, les ménages canadiens ont dépensé près de 203\$ par mois pour la téléphonie (avec et sans fil), l'accès à Internet et la télévision, une augmentation de 6,2% en un an.

«Le montant moyen de dépenses tient compte de tous les ménages, y compris ceux qui ne souscrivent pas à un ou à plusieurs services. Par conséquent, les dépenses pour les ménages qui achètent des services peuvent être sous-estimées», prévient toutefois le CRTC.

Revenus en hausse

Le total des dépenses en services de communication représente environ 3% du revenu annuel moyen des ménages au pays, mais ce taux n'est pas le même pour tous. Ces dépenses pèsent plus lourd dans le budget des Canadiens les moins fortunés (8,3%) que dans celui des plus aisés (1,7%), et ce, même si les ménages à faible revenu dépendent généralement moins pour ce type de services que les ménages à revenu élevé.



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

Si les dépenses des Canadiens ont encore augmenté en 2014, il en va de même pour les revenus de l'industrie. Les données du CRTC indiquent que les revenus des fournisseurs de services Internet ont atteint 8,9 milliards en 2014 (+8,8% par rapport à 2013), alors que ceux des entreprises du sans-fil se sont chiffrés à 22 milliards (+3,8%).

Sans surprise, le secteur de la téléphonie filaire est celui qui a connu la plus forte baisse: ses 10,1 milliards de revenus en 2014 constituent une baisse de 4,7% par rapport à 2013.

Les conclusions du rapport 2014 du CRTC semblent renforcer un constat qui s'impose depuis plusieurs années: les Canadiens paient de plus en plus cher pour des services de téléphonie sans fil offerts par un groupe restreint d'entreprises.

Le Bureau de la concurrence du Canada avait décrit cette

réalité sans détour en octobre 2014, dans le cadre d'une consultation organisée par le CRTC. «Puisque le degré de contrainte de concurrence exercée par les nouveaux venus est extrêmement faible, les prix de détail fixés par les entreprises titulaires sont artificiellement éle-

vés et, par conséquent, la quantité de services sans fil consommés par les particuliers et les entreprises est inférieure à ce qu'on verrait dans un contexte de libre concurrence», avait fait valoir le commissaire de la concurrence, John Pecman.

Voilà pourquoi le gouverne-

ment canadien souhaite l'arrivée d'un quatrième joueur pancanadien sur le marché du sans-fil.

Le «Rapport de surveillance des communications 2014» révèle par ailleurs que le pouvoir d'attraction des téléphones intelligents et des tablettes de-

Les Canadiens paient encore plus

Dépenses mensuelles des ménages en 2014 (croissance depuis 2013)

Internet
38,91\$
(+10%)

Téléphonie sans fil
79,08\$
(+14,1%)

Téléphonie filaire
31,10\$
(-5,3%)

Télévision par câble ou par satellite
53,95\$
(+0,7%)

Dépenses totales
203,04\$
(+6,2%)

Source: «Enquête sur les dépenses des ménages» de Statistique Canada, données recueillies par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

meure. L'an dernier, 67% des Canadiens possédaient un téléphone intelligent (contre 62% en 2013) et un Canadien sur deux possédait une tablette, comparativement à un taux de 39% en 2013.

Le Devoir

OR OBSERVATOIRE DE LA RETRAITE

Colloque

L'amélioration du Régime de rentes du Québec et la sécurité financière à la retraite

Soucieux de contribuer à la réflexion collective sur l'amélioration de la sécurité financière des personnes retraitées au Québec, l'Observatoire de la retraite organise un **colloque** afin de faire le point sur la bonification du RRQ de manière à élargir le débat collectif sur cette proposition novatrice.

L'universalité des régimes publics, leur bonne santé financière et la faiblesse de leurs coûts de gestion en font des régimes adaptés aux défis socio-économiques qui pointent. Dans le moment, ils ne peuvent assurer une protection financière viable à toutes et à tous. Une amélioration du RRQ est donc la voie privilégiée par de nombreux organismes au Québec. Elle est aussi discutée au Canada et déjà mise de l'avant en Ontario.

Mercredi 4 novembre 2015 ■ 9 heures AM ■ Hôtel Gouverneur Montréal, 1415 rue St-Hubert ■ métro Berri-UQAM ■ Stationnement Place Dupuis, Grande bibliothèque ou Gare d'autobus

INSCRIPTION sur le site de l'Observatoire : observatoireretraite.ca



Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

MA MAISON,
MES EXPERTS

CENTRE DESIGN RÉALITÉ

SPÉCIAL 20^e ANNIVERSAIRE

OBTENEZ
L'INSTALLATION
GRATUITE
des ARMOIRES

à l'achat d'une cuisine complète
entre le 10 et le 31 octobre
*ne peut être jumelé à aucune autre offre

1856 boulevard des Laurentides,
Laval, H7M 2P9

Téléphonez au 514-990-0548
www.centredesignrealite.com

De Montréal à La Havane avec Air China

GÉRARD BÉRUBÉ

C'est confirmé. Le Boeing 777 d'Air China desservant Pékin-Montréal poursuivra sa route vers Cuba pour la haute saison d'hiver.

Aéroports de Montréal a donné mardi un aperçu de sa saison hivernale, avec une carte de routes vers le Sud particulièrement musclée. « Pas moins de 44 villes des Antilles, du Mexique et de l'Amérique centrale seront accessibles par vol direct au départ de Montréal. Au total, les transporteurs offriront 9% plus de sièges et 12% plus de vols vers le Sud comparativement à l'an dernier. La capacité sera particulièrement renforcée pour les destinations de Cuba et de la République dominicaine. Air Transat ajoutera notamment La Havane à son horaire », a résumé ADM.

La pièce maîtresse demeure toutefois cette première liaison sans escale entre Pékin et Montréal, lancée le 29 septembre. Dans son communiqué, ADM confirme qu'Air China prolongera cette route jusqu'à La Havane à compter du 27 décembre prochain, selon une fréquence de trois vols par semaine.

Ce prolongement, faisant d'Air China la première compagnie chinoise à se poser à Cuba, avait été ébruité en mars. Il était alors indiqué que le partenaire d'Air Canada au sein de l'alliance Star pouvait détenir un droit dit confusément de « cinquième liberté » lui permettant d'offrir le trajet Pékin-La Havane, avec escale à Montréal.

ADM a ajouté que le programme d'hiver prévoit également que dans le secteur international, Air Canada, Lufthansa et Air Transat ajouteront aussi de la capacité vers Genève, Munich et Paris. « Dans le secteur américain, Air Canada et Delta ont annoncé des augmentations de capacité vers la Floride, les trois aéroports de la région de New York, ainsi que vers Minneapolis. »

Le Devoir

Le Québec et le Vermont veulent accroître leurs échanges commerciaux

JULIEN ARSENAULT

Les entreprises du Québec qui voudront faire affaires au Vermont, et vice-versa, auront désormais plus de soutien en vertu d'une nouvelle entente entre les communautés d'affaires de ces deux gouvernements.

Ultimement, Québec et l'État américain espèrent accentuer leurs échanges commerciaux, qui ont bondi de 37% depuis 2010 pour se chiffrer à 4,8 milliards l'an dernier. Les signataires de l'entente sont la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), la Lake Champlain Regional Chamber of Commerce — la principale association de gens d'affaires du Vermont — et la Vermont-Québec Enterprise Initiative.

« De penser que [les échanges] pourraient augmenter de 5 à 10%, c'est très réaliste et cela représente entre 250 et 500 millions de plus », a commenté mardi le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, en présence des représentants des associations d'affaires. Le gouverneur du Vermont, Peter Shumlin, qui a vanté à maintes reprises la « longue amitié » entre l'État américain et le Québec en conférence de presse, s'était également déplacé pour l'occasion.

L'entente privilégie les secteurs des nouvelles technologies de fabrication, de la recherche et développement, de l'innovation, de l'agriculture à valeur ajoutée, des biosciences, de l'énergie, des technologies vertes, d'environnement ainsi que des technologies de l'information et de logiciels. « Le but n'est pas d'encourager une entreprise de quitter le Québec pour venir chez nous, a précisé M. Shumlin. Il s'agit plutôt de l'encourager à venir au Vermont lorsqu'elle veut s'établir aux États-Unis. » Le Vermont est le quatrième par-



RYAN REMIOWZ LA PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et le gouverneur du Vermont, Peter Shumlin

tenaire commercial en importance pour le Québec aux États-Unis, alors que la province est le principal partenaire de cet État américain sur la scène internationale.

M. Couillard a précisé que l'entente ne prévoyait pas l'octroi d'incitatifs fiscaux particuliers, mais plutôt un soutien aux compagnies désireuses d'étendre leurs activités au sud de la frontière. « Les chambres de commerce vont accompagner les entrepreneurs de façon individuelle, a-t-il dit. Les gouvernements vont aussi être là pour faciliter les choses. »

En plus de stimuler les exportations, on souhaite donner un coup de pouce aux entreprises pour qu'elles puissent « mieux cibler leurs marchés » afin de croître davantage. La présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand, a laissé entendre en

conférence de presse que d'autres objectifs de l'entente signée mardi allaient être précisés plus tard. De plus, selon MM. Couillard et Shumlin, les secteurs concernés par ce nouveau partenariat ne sont pas touchés par diverses clauses protectionnistes.

A moyen terme, le premier ministre n'a pas fermé la porte à la signature d'autres ententes du genre avec des États du nord-est des États-Unis, ajoutant avoir des discussions à ce sujet.

OGM

Par ailleurs, M. Shumlin a tenu à se faire rassurant en ce qui a trait à l'étiquetage des produits laitiers en provenance du Vermont qui finiront par faire leur place sur les rayons des marchands québécois. Advenant la ratification du Partenariat transpacifique,

le Québec devra ouvrir ses frontières à du lait américain qui contient des hormones de croissance, contrairement à celui produit au Québec.

Sur ce point, M. Shumlin a dit être le seul gouverneur américain à avoir signé un projet de loi en faveur de l'étiquetage de produits contenant des organismes génétiquement modifiés. « Vous voyez de quelle école je suis, a dit le gouverneur du Vermont. Nous sommes fortement favorables à l'étiquetage des produits. La plupart de nos fermiers n'ont pas recours aux hormones de croissance. » Cela ne l'a pas empêché d'estimer que les Québécois seraient « très satisfaits » de la qualité du lait ainsi que du fromage produit au Vermont si ces derniers venaient à en consommer.

La Presse canadienne

Restaurant Brands International: recul des revenus

Oakville — La compagnie née l'an dernier du regroupement entre Tim Hortons et Burger King a affiché mardi des reve-

nus en chute à 1,02 milliard \$US au troisième trimestre, notamment en raison des fluctuations du taux de change. Restaurant Brands International a indiqué que Tim Hortons avait contribué aux revenus trimestriels à hauteur de 737,7 millions, comparativement à 834,1 millions

l'an dernier, ce que la société attribue à la faiblesse du dollar canadien. Sur une base constante, les revenus de Tim Hortons auraient été en progression de 6,3%. Les revenus de Burger King ont bondi de 11,2% à 282 millions. Restaurant Brands International annonce un bénéfice trimestriel de 49,6 millions ou 24 ¢US par action. Si les deux entreprises avaient été regroupées au troisième trimestre de 2014, RBI aurait généré un bénéfice net de 46,1 millions ou 23 ¢ par action. Son bénéfice ajusté s'est chiffré à 162,7 millions ou 34 ¢ par action, comparativement à 128,3 millions ou 27 ¢ par action sur une base pro forma.

La Presse canadienne

Le CN dévoile des profits en hausse

La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada a dévoilé mardi un bénéfice net de 1 milliard, ou 1,26\$ par action, en hausse de 18% par rapport à la même période en 2014. Ses revenus se sont établis à 3,22 milliards, en progression de 3%, malgré une baisse de 6% des tonnes-milles commerciales — qui mesurent le poids et la distance relatifs des marchandises transportées.

En excluant la fluctuation des devises, le bénéfice net aurait toutefois affiché une baisse de 107 millions, ou 13 ¢ par action.

La Presse canadienne

Les réductions de coûts ont profité à Merck

Merck a affiché mardi un bénéfice du troisième trimestre plus de deux fois plus important que l'an dernier, les mesures de réduction des coûts de la pharmaceutique ayant plus que contrebalancé un recul des ventes et l'effet négatif de la vigueur du dollar américain. Le fabricant du traitement pour le diabète Januvia affirme avoir surpassé son objectif de réduction annuelle des dépenses de 2,5 milliards \$US, par rapport aux niveaux de 2012. Le bénéfice net du troisième trimestre s'est établi à 1,83 milliard, soit 64 ¢US par action, comparativement à celui de 895 millions, ou 31 ¢US par action, d'un an plus tôt. Les revenus se sont chiffrés à 10,07 milliards. Merck mise dorénavant sur un profit d'entre 3,55\$US et 3,60\$US par action, comparativement à sa prévision précédente, d'entre 3,45\$US et 3,55\$US, émise en juillet.

Associated Press

L'iPhone soutient la croissance d'Apple

San Francisco — L'iPhone continue d'être le moteur de la croissance du groupe informatique américain Apple, qui a encore annoncé mardi des résultats en très forte hausse.

Sur son exercice décalé clos fin septembre, la marque à la pomme a vu son bénéfice net s'envoler de 35% à 53,4 milliards \$US, tandis que son chiffre d'affaires a grimpé de 28% à 233,7 milliards. Sur le seul quatrième trimestre, le bénéfice net a grimpé de 31% à 11,1 milliards, ou à 1,96\$US l'action, et le chiffre d'affaires de 22% à 51,5 milliards.

La plus grosse partie (62,5%) du chiffre d'affaires provenait des ventes d'iPhone, dont le groupe a écoulé sur ces trois mois 48 millions d'unités (après 47,5 millions le trimestre précédent). Cette forte dépendance du groupe à un seul type de produit commence d'ailleurs à inquiéter certains analystes.

Dans l'immédiat, les résultats trimestriels étaient toutefois salués par une hausse de l'action Apple de 1,8% à 116,61\$US dans les échanges électroniques suivant la clôture de Wall Street.

Des éléments qui ont éclipsé une prévision relativement prudente pour le trimestre entamé début octobre, particulièrement important du fait des achats de fin d'année et pour lequel Apple vise un chiffre d'affaires entre 75,5 et 77,5 milliards. Le trimestre à venir sera aussi celui qui montrera vraiment si les nouveaux modèles d'iPhone (6S et 6S Plus) de la qualité du lait ainsi que du fromage produit au Vermont si ces derniers venaient à en consommer.

Agence France-Presse

Twitter déçoit

San Francisco — Le réseau social en ligne Twitter n'a toujours pas trouvé la recette pour attirer un public beaucoup plus large et a dévoilé des prévisions décevantes pour les trois derniers mois de l'année. L'action du groupe plongeait de près de 12% dans les échanges électroniques suivant la clôture de la Bourse de New York.

Twitter a en effet fait état de 320 millions d'utilisateurs fin septembre, soit seulement 4 millions de plus que trois mois plus tôt. Et en excluant les abonnés recevant un service allégé par texto, la progression est encore plus faible (+3 millions à 307 millions fin septembre). Le groupe a par ailleurs dit tabler sur un chiffre d'affaires de seulement 695 à 710 millions pour le trimestre entamé début octobre, quand les analystes espéraient en moyenne jusqu'ici 740 millions.

Ces mauvaises nouvelles ont éclipsé des résultats financiers meilleurs que prévu pour le troisième trimestre, où Twitter a réduit sa perte nette à 132 millions contre 175 millions sur la même période un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a progressé de 58% à 569 millions.

L'euphorie de l'entrée en Bourse de Twitter début novembre 2013 était très vite retombée, les investisseurs s'inquiétant depuis des difficultés que semble rencontrer le réseau pour accroître le nombre et l'intérêt de ses utilisateurs. Beaucoup d'espoirs reposent désormais sur le nouveau patron et cofondateur du groupe Jack Dorsey, qui vient d'être confirmé au poste de directeur général. Il assurait déjà l'intérim depuis juin.

Agence France-Presse

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

OFFRE D'EMPLOI

HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE

PROFESSEUR OU PROFESSEUR RÉGULIER UER EN SCIENCES DE LA GESTION

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est à la recherche d'une professeure ou d'un professeur régulier à l'UER en sciences de la gestion.

- PROFESSEUR RÉGULIER EN SCIENCES COMPTABLES COMPTABILITÉ FINANCIÈRE AVANCÉE (2015-23)
- PROFESSEUR RÉGULIER EN SCIENCES COMPTABLES FISCALITÉ (2015-24)

LIEU DE TRAVAIL : Rouyn-Noranda

Les concours 2015-23 et 2015-24 se terminent à 16 h 30 le 19 novembre 2015

uqat.ca



Consultez la description complète du poste à l'adresse : uqat.ca/emplois

UQAT
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

UL
CAMPUS HUMAIN

Milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec, l'Université Laval est une grande université complète reconnue pour sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche.

Professeure ou professeur DROIT DU TRAVAIL

Faculté de droit

Poste régulier à temps plein
CLÔTURE DU CONCOURS : 16 novembre 2015
ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} janvier 2016
INFORMATION : ulaval.ca/emplois

Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.

UNIVERSITÉ L'AVAIL

LE MONDE

PRÉSIDENTIELLE ARGENTINE

Le défi de changer... dans la continuité



JEAN-FRÉDÉRIC LÉGARÉ-TREMBLAY

Après 12 ans de Kirchner — d'abord Nestor, puis son épouse, Cristina — à la tête de leur pays, les Argentins élisent un nouveau président. Lors du premier tour dimanche, le candidat de la coalition de centre gauche, au pouvoir, Daniel Scioli, a recueilli 36,9% des voix contre 34,3% pour le conservateur Mauricio Macri, forçant ainsi un second tour le 22 novembre. Scioli, un péroniste, a surpris par sa faible performance. Les Argentins oseront-ils une sortie du péronisme, qui domine pourtant la vie politique au pays? Quels seront les défis du prochain président? Réponses de Victor Armony, spécialiste de l'Argentine et professeur de sociologie à l'UQAM.

Quel bilan tirent les Argentins de l'ère Kirchner?

Le bilan est contesté et la polarisation politique du pays se reflète dans des jugements tranchants et contradictoires. Ceux qui ont une vision favorable de l'ère Kirchner en soulignent les avancées sur le plan des politiques redistributives, du soutien aux arts, à la science et à l'éducation, de la promotion des droits de la personne et de la lutte contre la discrimination, en plus de saluer les nombreux gestes à saveur anti-américaine et anticapitaliste.

En revanche, les antikirchneristes vont surtout retenir les aspects négatifs d'une gestion marquée par l'intolérance quant à la dissidence et par ses excès populistes, sans parler des soupçons de corruption et des accusations de connivence avec certains entrepreneurs proches des Kirchner.

Quand on pense aux nombreux Argentins de la classe moyenne qui disent souhaiter «un changement dans la continuité», ce que les candidats à la présidence ont tenté d'incarner, on y retrouve un peu ce jugement ambivalent: ils aimeraient conserver les acquis sociaux, mais cela dans le contexte d'une certaine libéralisation économique et d'une plus grande modération politique.

Cristina Kirchner incarnait le kirchnerisme, qui est une version du péronisme. Comment expliquer la popularité du péronisme aujourd'hui encore, 70 ans après la première présidence de Juan Perón? Et de quoi s'agit-il exactement?

La pérennité du péronisme est possiblement la clé de l'énigme argentine. Certains considèrent que le péronisme n'est qu'une façon de faire la politique dans ce pays et, surtout, une stratégie pour exercer et pour concentrer le pouvoir. Cela explique que l'on a connu, au fil des ans, des péronismes d'extrême droite et

d'extrême gauche, pro-américains et anti-impérialistes, néolibéraux et keynésiens... Le péronisme a été, à certains égards, une identité — celle du peuple, de la nation, de l'histoire —, mais il est surtout devenu, depuis le retour à la démocratie en 1983, le gage ultime de gouvernabilité. Il s'est installé l'idée — ou le mythe — que seul le péronisme peut capter le soutien indéfectible des secteurs populaires et des provinces afin de garantir la stabilité à l'échelle nationale.

Ainsi, suivant une forme de prophétie autoréalisatrice, puisque la faiblesse appréhendée d'un président non péroniste devient une raison suffisante pour ne pas lui reconnaître sa pleine autorité, les Argentins ont tendance à choisir le candidat péroniste. Dans cette élection, c'est Daniel Scioli. Pour briser cette prophétie autoréalisatrice, il faudrait que le non-péroniste, Mauricio Macri, soit élu et qu'il parvienne malgré tout à bien gouverner.

Quels sont les principaux défis qui attendent le prochain président?

Le prochain président aura plusieurs tâches ingrates à accomplir, notamment au chapitre de la gestion macroéconomique: renégociation de la dette avec les «fonds vau-tours» — qui, bien qu'ils ne représentent que 6,5% des titres argentins, bloquent l'accès du pays au financement international —, dévaluation graduelle de la monnaie, réduction de l'inflation — qui est supérieure à 25% — et retour à la discipline fiscale.

Aussi, sans trop exagérer la division idéologique qui règne en Argentine, il est vrai qu'un certain travail de réconciliation sera nécessaire, ce qui impliquera de revaloriser le rôle du Congrès et réaffirmer l'indépendance du pouvoir judiciaire.

En plus, le prochain président devra, comme tout leader en Argentine, consolider son propre espace de pouvoir, ce qui veut dire établir de multiples alliances tout en se projetant comme chef unique et incontestable. Le système politique argentin est, en effet, fortement présidentieliste et centralisateur. La présence d'une figure comme celle de M^{me} Kirchner, même sans autorité formelle, poura donc nuire au nouveau président, soit-il Scioli ou Macri, car elle retiendra une bonne dose de légitimité auprès de la base péroniste.

Le grand défi, bien sûr, sera celui du «changement dans la continuité», surtout quand l'illusion laissera sa place à la réalité d'une transition extrêmement difficile.

Collaborateur Le Devoir

D Voir aussi Planète Terre au Canal Savoie à 21h et à l'adresse ledevoir.com/planeteterre

CUBA

L'ONU réclame de nouveau la levée de l'embargo

New York — L'Assemblée générale des Nations unies a, encore une fois, réclamé mardi lors d'un vote quasi unanime la fin de l'embargo américain visant Cuba, trois mois après le rétablissement des relations diplomatiques entre Washington et La Havane.

Les États-Unis et Israël ont voté contre la résolution non contraignante, tandis que 191 des 193 pays membres de l'ONU se sont prononcés en faveur du texte demandant la fin de l'embargo imposé à l'île communiste depuis 1962. Pour la première fois cette année,

aucun État ne s'est abstenu. Cette année, le vote s'est tenu dans un nouveau contexte, La Havane et Washington ayant entamé des discussions pour normaliser complètement leurs relations et la question de l'embargo reste pour le moment en suspens. Pour les autorités cubaines, ce strict embargo commercial et financier a causé depuis 1962 un préjudice de 2,5 milliards de dollars à l'île dans le secteur de la santé seulement, avec «un impact humanitaire difficile à évaluer».

Agence France-Presse

SYRIE

L'Iran dans le jeu diplomatique?

Washington s'attend à ce que Téhéran soit invité aux discussions

DAVE CLARK JÉRÔME CARTILLIER à Washington

Les États-Unis ont annoncé mardi que Téhéran, allié du régime de Damas, pourrait prendre part aux pourparlers sur la crise syrienne, mettant parallèlement en avant leur volonté d'intensifier leurs frappes contre les djihadistes d'État islamique (EI).

Le secrétaire d'État, John Kerry, doit participer à compter de vendredi à Vienne à des discussions pour tenter de trouver une issue politique au conflit syrien, dans la foulée d'une première rencontre la semaine dernière entre les États-Unis, la Russie, l'Arabie saoudite et la Turquie.

«Nous nous attendons à ce que l'Iran soit invité à participer», a indiqué le porte-parole de la diplomatie américaine, John Kirby, évoquant un scénario qui représenterait un tournant diplomatique majeur face à une guerre qui a fait plus de 250 000 morts depuis 2011. Les responsables américains n'ont pas précisé qui transmettrait l'invitation à Téhéran ni s'ils s'attendaient à ce que la République islamique l'accepte.

Manœuvres

Preuve des grandes manœuvres en cours, le président américain, Barack Obama, a appelé mardi le roi Salmane d'Arabie saoudite pour évoquer en particulier la lutte contre EI et une possible transition politique en



John Kerry quittant le Congrès mardi peu après sa comparution devant le Comité des Affaires étrangères

aryrie, selon un compte-rendu diffusé par la Maison-Blanche qui n'évoque pas la place possible de Téhéran dans les discussions à venir.

L'Iran chiite et l'Arabie saoudite sunnite — les deux grandes puissances rivales de la région — s'opposent ouvertement sur la Syrie. Téhéran apporte avec un soutien financier et militaire au régime du président Bachar al-Assad alors que l'Arabie saoudite soutient les groupes rebelles.

L'Iran n'envoie officiellement pas de soldats en Syrie, mais seulement des «conseillers» membres des Gardiens de la révolution, l'unité d'élite de l'armée de la République islamique. Fait sans précédent depuis le début du conflit, Téhéran a annoncé très officielle-

ment depuis début octobre la mort d'une quinzaine d'Iraniens en Syrie.

L'ancien secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a estimé mardi qu'une solution était possible en Syrie si la Russie et les États-Unis parvenaient à «travailler ensemble». À l'issue de la première conférence internationale sur la Syrie (Genève 1), le 30 juin 2012, les grandes puissances avaient signé un plan de règlement du conflit prévoyant une transition politique, mais qui est resté lettre morte. «Il était peut-être trop tôt en 2012. Mais aujourd'hui nous voyons des contacts qui n'étaient pas possibles en 2012», a estimé M. Annan.

Sur le plan militaire, Washington a affiché sa volonté d'intensifier les bombarde-

ments aériens contre les djihadistes d'EI en Syrie et en Irak. «Nous prévoyons d'intensifier notre campagne aérienne, y compris avec des appareils supplémentaires de la coalition et des États-Unis, pour cibler EI avec des frappes plus nombreuses et plus fortes», a déclaré le ministre américain de la Défense, Ashton Carter, devant la commission des forces armées du Sénat.

«Nous ne nous interdirons pas de soutenir des partenaires capables de mener à l'occasion des attaques contre EI, ou de mener ces missions nous-mêmes, que ce soit par des frappes aériennes ou des actions directes au sol», a ajouté M. Carter.

Ce dernier a laissé entendre que des militaires américains pourraient de nouveau participer à des opérations terrestres contre EI, comme celle menée la semaine dernière par des forces spéciales pour libérer 70 prisonniers du groupe djihadiste. Cette opération a coûté la vie à un soldat américain, le premier à mourir en Irak depuis 2011.

Les Américains et leurs alliés pilotent une coalition internationale contre EI et soutiennent certains rebelles syriens ennemis du régime. De son côté, la Russie a lancé il y a près d'un mois une campagne de bombardements aériens en Syrie. Une intervention contre le «terrorisme», affirme Moscou.

Agence France-Presse

ÉTATS-UNIS

Donald Trump est relégué à la deuxième place

Washington — Le candidat républicain à la présidentielle américaine Ben Carson est passé pour la première fois devant le milliardaire Donald Trump à l'échelle nationale, dans un sondage sur les intentions de vote des républicains publié mardi.

Ben Carson, neurochirurgien et nouveau venu en politique, seul candidat noir à la Maison-Blanche pour 2016, est crédité de 26% des intentions de vote parmi les électeurs républicains interrogés pour le *New York Times* et la chaîne de télévision CBS News. Il passe pour la première fois à l'échelle nationale devant le magnat de l'immobilier Donald Trump, qui rallie 22% des intentions de vote. Cette avance reste toutefois dans la marge d'erreur de l'enquête, qui est de 6%.

Le gourou américain de la statistique électorale, Nate Silver, a toutefois mis en garde sur la portée du sondage. «Attention disproportionnée donnée aujourd'hui à un sondage qui,

pour l'instant demeure marginal en le montrant [Trump] derrière Carson à l'échelle nationale», a-t-il écrit sur Twitter.



Donald Trump

Carson comme Trump sont des nouveaux venus en politique et leur large avance sur les autres candidats reflète l'appétit des électeurs républicains pour des représentants néophytes rompant avec l'establishment politique à plus de 13 mois des élections de 2016.

Le sénateur quadragénaire de Floride, fils d'immigrés cubains, Marco Rubio, arrive à la troisième place avec seulement 8% des intentions de vote, devant Jeb Bush, frère et fils d'anciens présidents, ex aequo à 7% avec Carly Fiorina.

Le sondage montre surtout l'indécision des électeurs. Sept républicains sur dix ont également dit qu'il était encore trop tôt pour qu'ils soient sûrs de leur soutien.

Agence France-Presse

MER DE CHINE

Washington indispose Pékin

Un navire de guerre américain s'est approché mardi à moins de 12 milles d'îlots artificiels construits par Pékin en mer de Chine méridionale, suscitant une furieuse condamnation des autorités chinoises, qui ont dénoncé une «menace pour la souveraineté» du pays.

Le navire lance-missiles, le *USS Lassen*, a navigué mardi matin dans les eaux entourant des îles revendiquées par la Chine dans l'archipel disputé des Spratleys, a indiqué un responsable du ministère américain de la Défense. Des manœuvres confirmées peu après par Pékin, qui a exprimé sa «ferme opposition».

Agence France-Presse

PORTUGAL

Un gouvernement en sursis

Le premier ministre portugais, Pedro Passos Coelho, a dévoilé mardi la composition de son nouveau gouvernement de centre droit, dont la survie est déjà menacée par une inédite union de la gauche, majoritaire au Parlement.

«C'est un gouvernement qui n'a pas d'avenir et qui en est conscient», a aussitôt réagi le chef du Parti socialiste, Antonio Costa, qui revendique lui aussi le poste de premier ministre.

L'exécutif est «condamné à tomber dans les prochains jours», a prévenu le Bloc de gauche, formation apparentée au Syriza en Grèce, tandis que le Parti communiste a estimé que sa constitution était «une simple formalité». Le PS de M. Passos Coelho a dit espérer «qu'il sera possible de poursuivre une ligne de continuité favorisant la reprise de l'économie».

Agence France-Presse

Sudoku

par Fabien Savary

4			8	6		3
			2	7		
2	9					1
3			8	5		4
		1	7			5
7	4					9
			4			
9				6	5	8
	3	2	5	1		

Niveau de difficulté : FACILE

3125

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

3	4	5	2	1	9	7	8	6
8	2	1	7	6	3	4	5	9
9	6	7	4	8	5	3	2	1
2	1	8	5	4	6	9	3	7
7	5	4	3	9	1	8	6	2
6	3	9	8	7	2	1	4	5
5	7	6	1	3	8	2	9	4
4	9	3	6	2	7	5	1	8
1	8	2	9	5	4	6	7	3

3124

Vous avez des droits nous pouvons vous aider

Yves Ménard
Avocats inc.

514.861.0469

menardavocats.com

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

LES SPORTS

RUGBY

Dernier tour de piste d'un joueur d'exception

JÉRÉMY MAROT
à Bagshot

S'il laisse encore flotter le mystère, l'emblématique capitaine Richie McCaw devrait vivre ses derniers feux sous le maillot All Blacks samedi en finale de Coupe du monde, refermant un roman-feuille de 148 pages, exceptionnel à plus d'un titre.

Il y a 16 ans, McCaw glissait au fond de son armoire une serviette en papier. Au dos de celle-ci, trois lettres, «G.A.B», abréviation de «Great All Black», mots que le jeune troisième ligne de Kurow, un village de 339 habitants entre Christchurch et Dunedin, osait à peine murmurer.

Qu'est devenue cette promesse d'avenir griffonnée sur une table, après une longue discussion avec son oncle, au sujet de ses aspirations?

Plus d'une décennie et demie plus tard, voilà McCaw, 34 ans, écoutant les yeux baissés Steve Hansen, le sélection-

neur des All Blacks, vanter ses mérites au lendemain de la demi-finale de Coupe du monde remportée face à l'Afrique du Sud (20-18): «C'est un grand joueur, probablement le plus grand de l'histoire des All Blacks, peut-être même de l'histoire du rugby».

Entre-temps, Richie McCaw a effectivement entassé quelques trophées et distinctions: un titre de champion du monde en 2011, trois couronnes de meilleur joueur de l'année, 10 Tri (puis Four) nations, un record mondial du nombre de sélections (148 samedi) et de capitains (111 samedi) ou encore quatre sacres en Super rugby avec les Crusaders.

Lui qui a connu 130 fois la victoire avec les All Blacks est toujours «au sommet de son art», comme l'assure son adversaire wallaby David Pocock. «Je ne pense pas qu'il ait fait un seul mauvais match», souligne de son côté Steve Hansen, en rappelant que le jeune Richard avait été élu «homme du match» pour sa première apparition en noir, le 17 novembre 2001 contre l'Irlande à Lansdowne Road (40-29).

C'est désormais un lieu commun de dissenter sur la capacité de McCaw à jouer à l'extrême limite de la règle dans les rucks, un secteur dont il a fait son domaine depuis plus d'une dizaine d'années.

Le n°7 s'est toujours défendu de tricher, mettant en avant son approche scientifique du jeu, sa capacité à anticiper son mouvement et analyser son exacte position dans «cette zone de collision où des corps de 100 kilos et plus convergent en courant, attirés par une forme ovoïde», comme il le décrit lui-même.

Agence France-Presse

MATCH DÉCISIF

Les joueurs de l'Impact ont eu leur leçon

FREDERIC DAIGLE

L'Impact de Montréal n'est pas dupe. Il sait très bien qu'il risque de vivre de très courtes séries éliminatoires s'il amorce son match de barrage contre le Toronto FC de la même façon qu'il ne l'a fait dimanche, face au même club.

Le onze montréalais a amorcé mollement le dernier match du calendrier régulier et ses adversaires en ont profité pour contrôler le jeu, cadrer quatre tirs et retourner au vestiaire avec une avance d'un but.

«Nous ne nous sommes pas présentés, a accusé le milieu de terrain Nigel Reo-Coker. Ça n'avait rien à voir avec les entraîneurs ou la stratégie utilisée: c'était de notre faute. [...] Nous n'avions aucune conviction. C'est comme si nous avions peur. En deuxième demie, nous avons joué de la façon dont nous devons le faire [ce jeudi].»

«La première demie n'était pas à la hauteur, je pense qu'on ne sait, a renchérit le milieu Dominic Oduro. [...] Nous sommes en séries. L'atmosphère sera différente, tout le monde luttera plus fort. Nous aurons besoin de tout le monde et surtout, nous devons mettre de la pression, nous ne pourrions pas juste s'asseoir et absorber leur pression. Nous devons dicter le rythme. Et quand nous obtiendrons un but, nous devons en mettre davantage. Nous devons montrer à tout le monde de quel bois on se chauffe. Ça doit commencer dès jeudi.»

Après que l'entraîneur-chef Mauro Biello et quelques joueurs eurent pris la parole à la mi-temps, l'Impact a complètement renversé la vapeur. L'équipe a cadré cinq tirs, dont les deux superbes filets de Didier Drogba, en plus de tirer près d'une dizaine de fois en direction de la cage défendue par Chris Konopka pour



GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

Didier Drogba et ses coéquipiers de l'Impact entendent mieux jouer qu'en première demie du dernier match contre la même équipe qu'ils affronteront jeudi.

s'en tirer avec une victoire de 2-1 et — surtout — l'avantage du terrain pour ce match de barrage.

Lors des cinq matchs disputés entre les deux équipes cette saison — trois en MLS, deux en Championnat canadien —, l'équipe locale l'a toujours emporté.

«C'est important de jouer à domicile, car on s'abreuve de l'énergie de la foule, a dit Oduro. Vous vous sentez en sécurité, vous n'avez pas de crainte. C'est un gros avantage dans une formule d'un match suicide.»

«C'est crucial d'être chez nous, a ajouté le défenseur Hassoun Camara. Quand on regarde les statistiques, ça nous donne un avantage certain, mais ça ne nous garantit pas de gagner le match. Il faut le jouer et être prêt à 100 pour cent.

Mais ça donne des ailes et l'envie de se surpasser pour son club et sa ville.»

Un mal pour un bien

Philosophie, Biello n'a pas voulu revenir sur les déboires du début de rencontre du onze montréalais. Il croit plutôt que l'équipe a appris de ces 45 minutes difficiles.

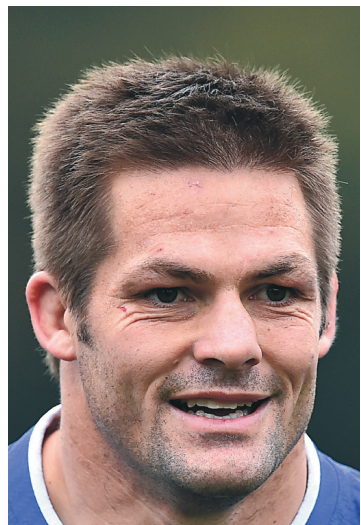
«Je pense que c'était une bonne chose de nous mettre dans une situation difficile et de s'en sortir. Nous savons que c'est une bonne équipe et qu'elle peut nous faire mal si nous ne sommes pas à notre meilleur. Il faut reproduire ce que nous avons fait en deuxième demie et finir nos actions. Si nous sommes capables de faire ça, nous allons connaître du succès.»

L'autre clé pour connaître du succès sera aussi de conte-

nir les vedettes du TFC Michael Bradley et surtout, Sebastian Giovinco.

«En même temps, nous ne pouvons pas nous concentrer uniquement sur un joueur, a prévenu Reo-Coker. Oui, [Giovinco] est un bon joueur, mais nous devons mettre l'accent sur ce que nous devons faire pour l'emporter. Nous devons amorcer la rencontre avec une bien meilleure intensité que nous l'avons fait dimanche. Nous devons avoir plus de conviction.»

La Presse canadienne



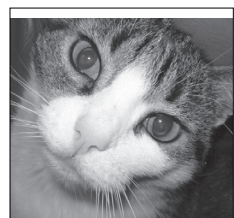
GABRIEL BOUVS AFP

Richie McCaw, le légendaire capitaine des All Blacks

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Léonard Réal ROCHON, domicilié à la Résidence Jean-Paul II, sise au 1243, Place Kilborn, appartement 203, Ottawa (Ontario) Canada K1H 6K9, survenu le dix novembre deux mille quatorze (2014-11-10), un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs, Daniel CARIGNAN et Anne-Marie CARIGNAN, le vingt-trois octobre deux mille quinze, devant Me Geneviève GODIN, notaire au 5777 Sherbrooke est, #201, Montréal, Qc, H1N 3R5, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me GODIN, notaire. Donné ce 26 octobre 2015, Daniel CARIGNAN, liquidateur Anne-Marie CARIGNAN, liquidatrice



L'ENGAGEMENT À LONG TERME VOUS FAIT PEUR?

Soyez famille d'accueil! La Société pour la Prévention contre la Cruauté envers les Animaux (SPCA) recherche des familles d'accueil pour adopter 3 court terme chiens, chats, lapins et autres animaux sympathiques jusqu'à ce qu'ils puissent être placés pour l'adoption. Le service de soins vétérinaires est disponible en échange d'une contribution minime. La nourriture et l'équipement peuvent également être fournis. L'hébergement peut durer quelques jours ou plusieurs mois. Pour en savoir plus sur le programme des familles d'accueil de la SPCA, visitez www.spcamontreal.com ou téléphonez au 514.755.2711, poste 2237.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL CAUSE NO : 505-22-023616-154 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) BMW CANADA INC. Demanderesse c. 9250-2806 QUÉBEC INC. ET EL HABIB EL MAHDAOUI Défendeurs

ASSIGNATION
ORDRE est donné à 9250-2806 QUÉBEC INC. ET EL HABIB EL MAHDAOUI de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 Jacques-Cartier Est, Longueuil, Québec, dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

À défaut de comparaitre dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai. Soyez avisé que la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCES, AVIS AU DÉFENDEUR, DEMANDE DE TRANSFERT RELATIVE À UNE PETITE CRÉANCE ET PIÈCES P-1 À P-3 sera présentée pour décision devant le tribunal le 9 décembre 2015, à 9h, en salle 1.19, au palais de justice de Longueuil. Des copies de la procédure décrite ci-dessus ont été laissées au greffe de cette cour à l'intention de 9250-2806 QUÉBEC INC. ET EL HABIB EL MAHDAOUI. Longueuil, le 26 octobre 2015 JULIE DAoust GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL CAUSE NO : 505-22-023616-156 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) BMW CANADA INC. Demanderesse c. 9250-2806 QUÉBEC INC. ET EL HABIB EL MAHDAOUI Défendeurs

ASSIGNATION
ORDRE est donné à 9250-2806 QUÉBEC INC. ET EL HABIB EL MAHDAOUI de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 Jacques-Cartier Est, Longueuil, Québec, dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

À défaut de comparaitre dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai. Soyez avisé que la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCES, AVIS AU DÉFENDEUR, DEMANDE DE TRANSFERT RELATIVE À UNE PETITE CRÉANCE ET PIÈCES P-1 À P-3 sera présentée pour décision devant le tribunal le 9 décembre 2015, à 9h, en salle 1.19, au palais de justice de Longueuil. Des copies de la procédure décrite ci-dessus ont été laissées au greffe de cette cour à l'intention de 9250-2806 QUÉBEC INC. ET EL HABIB EL MAHDAOUI. Longueuil, le 26 octobre 2015 JULIE DAoust GREFFIER ADJOINT

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344
Fax: 514-985-3340

Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeils-d-offres

Courriel : avisdev@ledevoir.com

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de : CIMENTCO INC.
Avis est par les présentes donné que la faillite de Cimentco inc., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 3, rue Barolin, Laval (Québec), est survenue le 22 octobre 2015 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 novembre 2015, à 14 h, au bureau de Pierre Roy & Associés inc. situé au 579A, rue Notre-Dame, bureau 101, Repentigny (Québec).
Fait à Joliette, le 23 octobre 2015.

PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC.
Mathieu Roy
LL.B., LL.M., C.I.P.P., syndic
Responsable de l'actif
75, rue St-Pierre Nord
Joliette (QC) J6E 5X8
Tél. : 450 499-0990
Télex : 450 875-0550
pierrero.com

Appels d'offres

Montréal

Direction générale adjointe - Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Biens et services
Appel d'offres : 15-14137
Descriptif : Fourniture de matériaux et accessoires de plomberie, chauffage, ventilation et tuyauterie - 60 mois

Date d'ouverture : 23 novembre 2015
Dépôt de garantie : 2 % (Cautionnement et/ou chèque visé)

Appel d'offres : 15-14860
Descriptif : A82 - Chargement, transport et disposition de matériaux secs (vrac)

Date d'ouverture : 16 novembre 2015
Dépôt de garantie : 5000 \$, Cautionnement et/ou chèque visé

Renseignements : Laurence Théorêt, agente d'approvisionnement : 514 872-4907

Catégorie : Services professionnels
Appel d'offres : 15-14803
Descriptif : Services professionnels en architecture de paysage pour la réfection des terrains de balle de Montréal

Date d'ouverture : 18 novembre 2015
Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : Pierre L'Allier, agent d'approvisionnement : 514 872-5359

Documents : Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 28 octobre 2015

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, 28 octobre 2015
Le greffier de la Ville
M^{re} Yves Saindon

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

C.c.Q. art. 795
Prenez avis que Thérèse ROBILARD, en son vivant domiciliée au 4433, rue Néo, Montréal (arrondissement Pierrefonds-Roxboro), Québec, H9H 2S4, est décédée à Montréal, le 10 août 1928. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, au bureau de Gendron Carpentier, s.e.n.c.r.l., notaires fiscalistes, situé au 615, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 1P5. Donné ce 23 octobre 2015. Andrée ROBILARD, liquidatrice

QTMG
HUISSIERS DE JUSTICE

COUR DU QUÉBEC
PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-22-224812-159 COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL Partie demanderesse c. ROGER MAALOULY Partie défenderesse

ASSIGNATION (139 C.p.c.)
PAR ORDRE DU TRIBUNAL:
Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, Local 1.120, situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance.

À défaut de comparaitre dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal, le 9 DÉCEMBRE 2015 à 9H00 en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À Montréal, le 21 OCT. 2015
Ruxandra Cornelia Iepan
Greffière adjointe
J.I. 0058

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE — RÈGLEMENT D'URBANISME

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de Boucherville statuera sur la demande de dérogation mineure au règlement d'urbanisme présentée par les propriétaires ci-après indiqués, lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **17 novembre 2015**, à la salle Pierre-Viger de l'Hôtel de ville de Boucherville, 500 rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, à 20 h.

Toute personne intéressée pourra alors y faire les représentations pertinentes pendant la période de questions réservée au public ou les transmettre par écrit, avant cette date, à l'adresse ci-haut mentionnée à l'attention de la greffière.

300, chemin Du Tremblay — Clôture, barrières et tourniquet d'accès
La demande de dérogation n° 2015-70322 est déposée afin de rendre conformes la clôture, un tourniquet d'accès et des barrières pour véhicules munies de panneaux grillagés. Le projet déposé ne respecte pas certaines dispositions du Règlement d'urbanisme n° 1414. Le tableau ci-joint résume la demande de dérogation mineure :

EFFET DE LA DÉROGATION	ARTICLE (RÉGL. N° 1414)	NORME	SITUATION	DÉROGATION DEMANDÉE
Permettre la présence d'une clôture d'une hauteur de 1,82 mètre en marge de recul et en cour avant	382 b)	1 mètre maximum en marge de recul et en cour avant	Présence d'une clôture d'une hauteur de 1,82 mètre en marge de recul et en cour avant	Permettre la présence d'une clôture d'une hauteur de 1,82 mètre en marge de recul et en cour avant
Permettre la présence d'un tourniquet de contrôle d'accès d'une hauteur de 2,30 mètres en cour avant	221	Aucun tourniquet en cour avant	Présence d'un tourniquet de contrôle d'accès d'une hauteur de 2,30 mètres en cour avant	Permettre la présence d'un tourniquet de contrôle d'accès d'une hauteur de 2,30 mètres en cour avant
	382 b)	Clôture de 1 mètre maximum en cour avant		
Permettre la présence de panneaux grillagés d'une hauteur de 1,82 mètre fixés sur les barrières d'accès pour véhicules	382 b)	1 mètre maximum en marge de recul et en cour avant	Présence de panneaux grillagés d'une hauteur de 1,82 mètre sur les barrières d'accès pour véhicules	Permettre la présence de panneaux grillagés d'une hauteur de 1,82 mètre sur les barrières d'accès pour véhicules

DONNÉ À BOUCHERVILLE, Ce 26^e jour d'octobre 2015
Marie-Pier Lamarche, greffière

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC APPEL D'OFFRES PUBLIC # FIDEMA-2015-04 ASSURANCES - TERME 2015-2019

Des soumissions sont demandées en vue de l'acquisition d'un portefeuille d'assurances pour l'Union des municipalités du Québec.

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges disponible à compter de 15h00 le 28 octobre 2015 aux bureaux de Fidema Groupe Conseils inc., 5205 boulevard Grande-Allée, suite 200, Brossard (Québec) J4Z 3G5.

Les soumissions seront reçues avant 10h00 le 19 novembre 2015 aux bureaux de l'Union des municipalités du Québec, 680, rue Sherbrooke Ouest, bureau 680, Montréal (QC) H3A 2M7. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à 10h05, à la même adresse.

L'Union des municipalités du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Seules sont autorisées à soumissionner les entreprises s'étant procuré le cahier des charges auprès de Fidema Groupe Conseils inc..

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CULTURE

CINÉMA

La Corriveau: le documentaire

Le réalisateur Alain Vézina a eu un accès privilégié à la fameuse « cage » pendant l'examen de celle-ci

FRANÇOIS LÉVESQUE

Après maints examens, la nouvelle est tombée lundi: il s'avère que l'exosquelette retrouvé dans le Massachusetts en 2013 serait bel et bien la légendaire « cage de la Corriveau ». Condamnée pour meurtre et pendue à Lévis en 1763, Marie-Josephte Corriveau y fut exposée pendant quarante jours suivant son exécution. La découverte inopinée ainsi que le processus ayant mené à l'authentification de cette macabre « dernière demeure » vaudraient qu'on leur consacre un documentaire. C'est déjà chose faite, a appris en exclusivité au *Devoir* le réalisateur Alain Vézina, qui complète en ce moment le montage de son plus récent projet, simplement intitulé *La cage*.

« Dès que j'ai appris qu'une cage avait été dénichée au Peabody Essex Museum de Salem et qu'il pourrait s'agir de LA cage, j'ai perçu le potentiel d'une histoire formidable. Il va sans dire qu'il a d'abord fallu convaincre le Musée de la civilisation de nous laisser filmer la cage. Au départ, les autorités du musée se sont montrées réticentes, ce qui est normal, mais j'ai signé une entente de non-divulgation — à laquelle je ne suis plus lié — et finalement, j'ai reçu leur feu vert. »

« Cet été, je me suis entretenu avec les experts qui ont examiné la cage, dont un expert en métaux et un forgeron. C'est fascinant de les entendre expliquer leurs analyses: comment les différentes couches de corrosion peuvent être lues, comment le type de rivets utilisés est révélateur, comment l'utilisation de fer recyclé constitue un indice capital



MATHIEU GAUVIN

Reproduction de la cage pour les fins du tournage du documentaire.

[...] Ils ont pu établir que la cage était ajustable, car contrairement à la croyance populaire, elle n'a pas été forgée sur le cadavre de la Corriveau: il aurait brûlé. Quand je leur ai parlé, ils étaient déjà pas mal certains que la cage était authentique. J'ai aussi consulté les historiens Catherine Ferland et Dave Corriveau, auteurs de *La Corriveau*. De l'histoire à la légende [Septentrion]. »

Pour mémoire, Alain Vézina est entre autres coauteur avec sa conjointe Annik-Corona Ouellette de l'ouvrage *Contes et légendes du Québec* (Beauchemin). La Corriveau y occupe évidemment une place de choix.

Riche héritage

« On a commencé le montage, mais il me reste à réaliser une entrevue avec Victor-Lévy Beaulieu,

qui a écrit la pièce *Ma Corriveau dans les années 1970*. L'idée, c'est d'inclure tout un volet consacré aux créateurs qui ont été inspirés par la Corriveau. C'est un riche héritage. Les légendes, le film Nouvelle-France, les chansons; Gilles Vigneault, Mes aïeux... Je pense aussi à Monique Parizeau, qui a écrit le roman *La fiancée du vent*, ou encore au célèbre conte de Philippe Aubert de Gaspé *Une nuit avec les sorciers*. »

Féru de films d'horreur, Alain Vézina s'est à ce chapitre fait plaisir en filmant ledit conte, avec reconstitution historique et maquillages effrayants à la clé, puis en intégrant à la trame du documentaire. Enseignant en cinéma au cégep de Saint-Jérôme, il s'est en outre déjà distingué dans le documentaire, notamment avec une production dont l'issue fut similaire à celle de *La cage*.

« C'est un peu comme quand je réalisais mon film sur le Montmagny en 2011 [Dans le sillage du Titanic. L'histoire du CGS Montmagny] et qu'on a découvert l'épave. C'aurait été intéressant quand même, mais ce l'est devenu encore davantage. C'est grandiose, comme finale. Je revis ça avec La cage. »

Bref, un dénouement heureux pour un documentaire consacré à une figure historique tragique. Bientôt, Alain Vézina proposera son film à l'ONF, avec lequel il collabore souvent. Son rêve: en réserver la première au festival Fantasia, l'été prochain. D'ici là, la cage pourra encore préserver une part de son mystère.

Le Devoir

MARIZA

Retour à la chanson vagabonde

YVES BERNARD

Elle transmet une telle force émotionnelle qu'elle est devenue l'élu du peuple portugais. Dès ses débuts, on la percevait comme l'éventuelle héritière de la grande Amália, mais elle envisageait un chemin différent, se considérant comme une chanteuse portugaise et non comme une chanteuse de fado. Son répertoire a ce quelque chose de vagabond, souvent très proche de la chanson internationale.

Après avoir fait paraître le disque *Fado Tradicional*, qui portait bien son nom, Mariza se rapproche des pistes de *Terra*, l'album réalisé par Javier Limón, et lance *Mundo*, qui poursuit dans le même sens, toujours avec le célèbre réalisateur espagnol. Elle vient en présenter la substance en quintette avec guitare portugaise, guitare acoustique, basse et percussion, ce mercredi au Théâtre Maisonneuve.

Répertoire original

Pour la grande interprète, *Mundo* est son premier disque de répertoire original en cinq ans: « C'est une invitation à entrer dans mon propre monde et à essayer de comprendre ce que je suis en ce moment, ce que je pense, ce que je veux et ce que je ressens. J'espère faire ressentir tout cela », raconte Mariza.

En spectacle, c'est tout le corps qui devient une voix pour transmettre la force et la puissance de ce chant, mais aussi les zones d'ombres et les clairs-obscur. Si la saudade nostal-

gique du fado se perpétue avec passion, la musique s'ouvre à l'Argentine, à l'Espagne, au Cap-Vert et au-delà. La Portugaise née au Mozambique ne peut se passer complètement du rythme.

L'esprit ouvert

« Tu sais, j'ai quelque chose qui fait que le fado demeurera toujours dans ma voix, mais j'ai l'esprit ouvert par rapport à ça. Si la musique est bien faite avec un bon réalisateur, de bons textes, de grandes chansons, pour moi, c'est cela la musique. Je n'aime pas mettre des étiquettes comme « pop », « fado », « jazz » ou « soul », même si je sais que les gens le font », dit-elle. Dans *Mundo*, la musique vagabonde, même si Mariza ouvre le disque en fado classique et en évoquant cette rivière entièrement faite de saudade, qui naît de sa voix nocturne.

On sort toutefois assez rapidement du fado, même si le fond de la mélancolie et la lutherie habituelle sont souvent préservés. On y ajoute piano et claviers, batterie et percussions. On chante parfois en espagnol et un peu en anglais. Dans *Alma*, Javier Limón pose une touche de guitare flamenco. Puis un chœur autonome surgira, une rythmique plus latino-américaine ponctuera la cadence et la chanson se fera plus tango canción, comme sur *Caprichosa*, écrite en 1930 pour Carlos Gardel. Quelques fados referont surface avec quelques emportées et une forme de *morna* donnera même le ton à *Padoce de céu azul*.

On entend l'influence de Javier Limón et la continuité avec le disque *Terra*, qui proposait également un pied au Portugal et un autre autour du monde, mais comprenant des duos vocaux avec des artistes connus, ce qui n'est pas le cas ici. *Terra* et *Mundo* seraient-ils les deux albums les plus ouverts à des mondes extérieurs au fado? « Je pense qu'avec Javier, c'est de la musique méditerranéenne. Il est espagnol, mais aussi un homme du monde. Il apporte beaucoup d'influences. Moi aussi, parce que je voyage tellement et tout m'influence, même si je ne le veux pas. Avec Javier, nous avons une connexion profonde et si un jour je deviens réalisatrice, je pense que je serais comme lui. En studio, il est une extension de moi. »

Sur *Mundo*, une douce lumière apparaît souvent, Mariza écrivant dans les notes de pochette avoir trouvé le grand amour de sa vie. A quarante ans, elle chante aussi avec une voix de proximité qui va même jusqu'à la berceuse de la fin: « J'ai toujours chanté comme ça, ça ne paraissait peut-être pas dans mes autres disques. Si tu ne mets pas tout ce que tu es sur un disque, ça va être faux », conclut-elle.

Collaborateur
Le Devoir

MARIZA

Au Théâtre Maisonneuve, mercredi 28 octobre à 20 h. Renseignements: 514 935-6210, placcesarts.com/spectacles/16761/mariza.fr.html

1925-2015

Albert Brie, à jamais silencieux

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Ses pensées patiemment ciselées dans des formules très souvent fulgurantes ont nourri de leurs lumières plusieurs générations de lecteurs. Écrivain hors norme dans l'histoire de la littérature québécoise, Albert Brie est décédé au matin du 27 octobre à la suite d'une longue maladie. Au *Devoir*, Albert Brie fut durant des années un incontournable pour les lecteurs, au même titre sans doute que la caricature du jour.

A compter de 1971, on peut le lire en page éditoriale, dans un espace taillé pour lui baptisé « Le mot du silencieux ». Le découvreur, l'essayiste et professeur Jean Marcel dira qu'il est « un écrivain prodigieux, à mettre quelque part entre le vieux Montaigne et le jeune La Bruyère ».

« Si tous ceux qui parlent pesaient leurs mots, comme l'air serait léger! » m^e disait-il lors d'une rencontre chez lui. L'homme pèse ses mots. Et dans l'élégance donnée par l'infinie légèreté de ses formules bien ramassées, il finit par peser lourd.

Fils de marin

Journaliste, scénariste, auteur prolifique de billets humoristiques et philosophiques, Albert Brie est né le 6 décembre 1925 à Québec. Son père marin meurt en mer alors qu'il n'a que neuf ans. Il fait des études modestes. Faute d'argent, l'université apparaît hors d'atteinte. « *Ma culture a été acquise par la lecture* », dit-il sobrement en entrevue. Voilà un autodidacte étonnant de discrétion compte tenu de ses traits parfois assassins. Seul, anarchiste sur les bords, il considère que « l'information a élevé le civisme à la dignité de la culture » et qu'« il y a moins de cerveaux lumineux que de crânes éblouis », disait-il aussi.

Albert Brie s'enferme volontiers à son bureau, des heures durant, avec ses cigarettes et sa dactylo. La forme courte sera la sienne, même s'il avoue avoir été à l'occasion tenté par l'écriture de textes plus longs. « J'ai toujours eu un culte pour la langue. [...] J'aimais la parole bien dite. »

Il écrira beaucoup non seulement pour les journaux, mais aussi pour la radio et la télévision. On le trouve derrière des émissions de variétés qui eurent leur heure de renommée. Albert Brie participe à des émissions humoristiques et culturelles telles que *Silence, la cour est ouverte*, *Le père Tobie* et *Phono-micro*. A CBF, la radio d'État, il signe aussi des sketches pour la série *Trois de Québec* et devient le scripteur attiré de la très populaire émission *Chez Miville*. Pour la télévision, il collabore aux émissions de variétés *Music-Hall*, *Les couche-tard*, en plus de signer des scénarios inspirés des romans policiers pour *Les enquêtes Jobidon*. Il écrit aussi pour les émissions *Dix sur dix* et *Déjà 20 ans*, sans compter des sketches qu'il rédige pour la revue musicale *Henni soit qui joul y pense*. En un mot, Albert Brie n'arrête pas. « J'ai commencé à écrire quand on m'a demandé de le faire. Je n'écrivais pas en secret. J'écrivais pour d'autres. »

Il était surpris le jour où je lui avais demandé une entrevue, certain après tant d'années d'avoir été oublié. La postérité ne l'intéressait pas, mais il était heureux de ne pas être oublié. Comment pourrait-il l'être?

« J'écris d'abord pour moi-même, pour me vider le cœur, même s'il n'y a pas grand-chose à vider. » Au fil du temps, sa spécialité s'établit: le trait d'esprit, la flèche qui fend le vent des raisonnements vains pour se planter en plein dans le mille.

« Les aphorismes sont des idées condensées en une seule phrase. Je les écrivais presque spontanément, selon des idées qui m'habitaient. J'ai toujours pensé par formules très courtes. J'étais homme de peu de mots. » Un homme de peu de mots certes, mais qui écrivit en vérité beaucoup, tout le temps, exceptionnellement bien.

Le Devoir



Lire aussi ▸ Albert Brie. Les mots du silencieux, un livret du *Devoir* reprenant les meilleures chroniques de ce remarquable écrivain. Disponible dans notre boutique (boutique.ledevoir.com/products/les-meilleurs-mots-du-silencieux-1).

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

HUMOUR DE TABLE

Dans cette nouvelle web-série en huit épisodes, Jocelyn Lebeau et Martin Proulx reçoivent des personnalités du petit écran pour jaser de potins et d'actualité autour d'un verre. Question d'ajouter un brin d'absurde, leurs invités se prêtent aussi à des sketches d'humour glissant... *Ça fait un bye, en ligne sur Tou.tv*

SINGAPOUR, JUSQU'AU BOUT

Cinquante ans après son indépendance, la cité-État d'Asie surfe sur ses succès en matière d'économie, d'urbanisme et d'éducation. Mais le progrès ne vient pas nécessairement avec une liberté équivalente... Ce long reportage montre les deux revers de la médaille. *Un œil sur la planète, TV5, 20 h*

L'AMOUR, EN VIEILLISSANT

En vieillissant, les histoires d'amour et la vie sexuelle changent, mais ne perdent pas en croquissant — c'est en tout cas ce qu'en disent les invités de Guylaine Tremblay, qui discute notamment avec l'auteure Micheline Lanctôt. *Banc public, Télé-Québec, 20 h*

Geneviève Tremblay

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit	
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	L'Épicerie	Les enfants de la télé / Gérard Poirier, Suzanne Clément.		Les pêcheurs / L'île extrême	La théorie du K.O.	Le Téléjournal		Marina Orsini		Entrée principale	
TVA	17h55 TVA nouvelles	Le Tricheur	Faites comme chez vous	La poule aux œufs d'or	Au secours de Béatrice / Guerre et paix		Mensonges / Refus de témoignage		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		23h35 Signé M	0h05 LE SOLISTE	
TQ	Les Argonautes	Subito texto	Cuisine tutée,	Format familial	Banc public		Les francs-tireurs		Génial! / Marie-Soleil Dion, Benoît Drouin-Germain.		Formule Diaz		La période de questions	
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait	Ma mère cuisine mieux que la tienne	24/60	Personne d'intérêt / Liens fraternels		Mémoire sous enquête / Le cobaye		En mode Salvail	22h50 Ménage à trois			Infopublicité	
RDI	Le National	RDI économie			Grands reportages Partie 4 de 4		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	24/60		Grands rep.	
TV5	17h50 Champ...	Journal FR	Héline et les animaux		Un œil sur la planète		Peuples		Cain Partie 1 de 2		TV5 le journal	23h40 LOL (2008)		
D	Douanes: Can	Douanes: Can	Spectacle! Air		Alaska: La ruée vers l'or		Mastodontes		Le convoi de l'extrême		Grand Rire de Québec		Docu-D	
VIE	Caribbes	Colin et Justin	Mini-maisons	Vient garder?	On a échangé		Mamans géantes Partie 1 de 2		Décore ta vie	Comment qué.	Pas le choix de rénover!		Souper parfait	
NX	Taxi payant	Taxi payant	L'arbitre		A LA CROISÉE DES CHEMINS (2002) Britney Spears.		Champlain	LILI MARLEEN (1980) avec Mel Ferrer, Karl-Heinz Von Hassel.	23h00		Souper parfait		23h55 Boum	
VRAX.TV	VRAX la vie	Le Studio	Glee		Jérémie	Fillles fauchées	FRISONS (1996) avec Neve Campbell, Courteney Cox, David Arquette.		LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (1990)		Galaxie près		Hors d'ondes	
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°	L'antichambre (D)		LMB Baseball / Mets de New York c. Royals de Kansas City - Série mondiale Deuxième match (D)				Les as de la brocante		Sports 30		émotions	
HISTORIA	Cash Cowboys	Pawn Stars	Pawn Stars		Récupérateurs / Récupérateurs		Fièvre encans	De père en fils	Les as de la brocante		Mississippi	Yukon vendre	Tank: Combats	
ARTV	Les belles histoires	Prochains	Catherine		Pour l'amour du country		Qc Western	Rock la vie	Monsieur Selfridge		Visite libre		La vie parfaite	
EXPLORA	A la rencontre du coywolf	La Semaine verte	Bones / Les fils de la marié		Planète Terre		Les traumatologues	Manhattan / La double	Manhattan / La double		Cerveau	A tout casser	Invincible	
SERIES-	C.S.I.: Les experts	Bones / Les fils de la marié	Les stupéfiants		Sous prescription		La Reine / Actes de guerre	Zoe Hart / Info ou intox?	Heartland		Heartland		Divva divan	
ZTELÉ	Jobs de bras	Carbarnaro	Encore plus	Cogito	Arrow / Face à la réalité		Grimm / Face à la réalité	Les nouveaux aventuriers	Les pires chauffards canadiens		Les pires chauffards canadiens		Les stupéfiants	
C. SAVOIR	Sur le terrain	Quoi de neuf	Sale temps planète / Argentine		CORIM	Portes	Planète Terre	En panne	Santé mentale 3.0		Génération Y	Médiation	Mini-Med	
EVASION	Prêt à partir	Sable	Subito texto	Boum, canon	Lydiane autour du monde		Vu sur terre / Rajasthan	Au Nord du soleil	Au Nord du soleil		Chasse à l'Homme		Sale temps	
TFO	PetzClub	ClubCinq			Flip	TFO 24.7					23h25 24.7		23h55 Boum	
Cinépop	17h40 TOUT POUR LA VERITE		19h10 THE CRASH REEL: L'HISTOIRE DE KEVIN PEARCE S...		LE SIEGE (1998) avec Annette Bening, Bruce Willis.		JE FAIS LE MORT (2013) François Damiens.		22h50 SIN CITY: J'AI TUE POUR ELLE (2014) Mickey Rourke.					
Sécran	17h45 SUDDENLY (V.F.)		19h15 PROTÈGE-MOI (2013) Cara Gee.		Vanessa Hudgens.									
Planète	R.I.P. Recherches	Colères de mer			Soupons		Faites entrer l'accusé		L'école commando		Parents justiciers			
MATV	Libre-service	Montréalité	Billboard	Caucus	Mise à jour		CityLife		Catherine et Laurent		Vers l'ouest	Sport express	Libre-service	
CBC	CBCNews	The Exchange	Y.D.P.	Coronation St.	Dragons' Den		The Romeo Section		CBC News: The National		CBCNews	Coronation St.	Rick Mercer	
CTV (Mtl)	CTV News Montreal	eTalk	The Big Bang	Ent. Tonight	Arrow / Beyond Redemption		Criminal Minds		Code Black		CTV National	News Montreal	0h05 Daily S.	
GBL	17h30 News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Survivor - Cambodia		Chicago P.D.		Chicago P.D.		Chicago P.D.	23h35 Stephen Colbert		
ABC	News at 6	World News	Local 22 News	Inside Edition	The Middle	The Goldbergs	Modern Family	Black-ish	Nashville		Chicago P.D.	23h35 Jimmy Kimmel Live		
CBS	Channel 3 News at Six	Evening News	Ent. Tonight	Wheel Fortune	Survivor - Cambodia		Criminal Minds		Chicago P.D.		Chicago P.D.	23h35 Stephen Colbert		
NBC	Newschannel 5	NBC News	Jeopardy!		The Mysteries of Laura		Chicago P.D.		Chicago P.D.		Chicago P.D.	23h35 The Tonight Show		
PBS (33)	PBS NewsHour	Globe Trekker	Poland		Nature		Nova / Animal Mummies		The Brain / Who Is in Control?		Business	Charlie Rose		
PBS (57)	PBS NewsHour	Business	Globe Trekker	Poland	Nature		Nova / Animal Mummies		The Brain / Who Is in Control?		World News	Charlie Rose		
UNIS	Pense vite!	Pieds/marge	O chalet	Belle-Baie	Titanic, de sang et d'acier		François-série	Grand Hôtel / Le tueur de la pleine lune	True Blood / Cold Ground		Ça va brasser!	Pense vite!	Années coup	
HBO	17h50 EMPIRE OF DIRT (2013)	Cara Gee.	Greenlight		Ice	Last Week	True Blood / Sparks Fly Out		22h55 Boardwalk Empire		22h55 Boardwalk Empire		23h55 Leftover	
AddikTV	Les passages de l'espoir	Continuum			Suits: Les deux font la paire		Mort service	Mort service	24 heures: Vivre un / 17h-18h		Mensonges / The dead is done		Horreur	
TVA Sports	17h00 TVA sp.	Avant-match			LNH Hockey / Flames de Calgary c. Sénateurs d'Ottawa (D)				Dave Morissette en direct		Le TVA sports	Hockey / Ggy/Ott.		
	10/28	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

CULTURE

La Cinémathèque québécoise étend ses rayons

ODILE TREMBLAY

La Cinémathèque québécoise, depuis mai dernier sous la direction de Marcel Jean, prend de nouveaux virages, en étendant ses rayons.

Dès janvier, des projections pour toute la famille seront au menu dominical. Tant l'extérieur que l'intérieur de l'institution du boulevard de Maisonneuve subiront des transformations. La Cinémathèque aura au début 2016 une nouvelle signalisation, un nouveau logo, etc. Dans quelques mois, elle sera mieux identifiée sur façade. «*À l'intérieur, on changera l'ambiance visuelle pour rendre les lieux plus accueillants et chaleureux*», explique Marcel Jean.

À la fin novembre, la salle Claude-Jutra pourra accueillir des projections 3D. «*On va réactiver aussi l'écran du hall d'accueil, en changeant la technologie pour développer une application compatible avec les téléphones cellulaires et avec accès à la programmation*».

Trois employés de l'institution prennent leur retraite au début janvier, ce qui devrait conférer un peu de jeu à une institution qui traîne un déficit structurel, mais dont le budget n'est du moins pas coupé.

«*On veut redonner la Cinémathèque aux créateurs*, poursuit son directeur. *Un programme d'artistes en résidence sera instauré. À l'automne 2016, six cinéastes d'animation en provenance du monde entier viendront ici durant six semaines. Plus tard, on invitera deux artistes à investir un coin ou l'autre de la Cinémathèque pour y créer*». Par ailleurs, Gabriel Thibaudeau, pianiste attiré des lieux, composera la partition d'un programme de courts métrages muets expérimentaux de grands cinéastes du passé.

«*Nous négocions un partenariat avec l'ONF pour rendre disponibles un certain nombre de films indépendants en animation, au documentaire, à raison d'une dizaine d'œuvres par année. Les documentaires de femmes en 16 mm des années 70, la grande période féministe, étaient peu visibles. On entend créer ainsi une "collection de circulation" après transfert des œuvres sur support numérique, pour les rendre accessibles aux festivals, à des événements, à des institutions. Il faut qu'on diffuse autrement, en faisant aussi circuler des programmes créés ici*».

Marcel Jean conserve la direction artistique du Festival international du film d'animation d'Annecy en France, mais dorénavant à titre de directeur de la Cinémathèque québécoise.

Conserver ici ou là

Rappelons que la Cinémathèque québécoise conserve entre autres 50 000 films et vidéos, 2000 appareils anciens, 50 000 livres, 15 000 scénarios, 30 000 émissions de télé, sans compter le reste. Dont 28 000 affiches: *Hollywood, têtes d'affiches*, une expo sur leurs cimaises jusqu'au 15 novembre, en met trente en lumière, dont une de Norman Rockwell sur *The Magnificent Ambersons* d'Orson Welles.

Les médias ont eu accès lundi à une rare visite des entrepôts de Boucherville où sont entreposés les films en chambres froides, mais aussi les trésors non filmiques: appareils Cinématographe, lanternes magiques, juke-box Scopitone, vieilles télé, costumes, etc.

En partenariat avec BANQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec), des documents généralistes de la Vidéothèque seront transférés à la Grande Bibliothèque pour permettre à la Vidéothèque de se consacrer à la recherche professionnelle. Un programme de résidence pour chercheurs y sera instauré à l'automne 2016.

Les défis de conservation sont du côté des nouveaux supports, nous explique-t-on. Les données des fichiers numériques devront migrer tous les quinze ans, en suivant l'évolution technologique, sous peine de devenir illisibles.

Un mot pour rappeler l'extraordinaire vidéo-installation Brouillard du cinéaste expérimental québécois Alexandre Larose, projetée à la salle Norman-McLaren de la Cinémathèque jusqu'au 8 novembre. Il a filmé en un plan plusieurs fois de suite un même trajet à travers champs jusqu'au lac Saint-Charles, superposant ensuite les pellicules. Le vent dans les feuilles et les herbes crée des mouvements. Des silhouettes fantomatiques passent. On croirait voir un tableau impressionniste bouger, et l'esprit devient méditatif à sa vue. Courez-y. C'est gratuit.

Le Devoir



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

La Cinémathèque québécoise conserve entre autres 50 000 films et vidéos, 2000 appareils anciens, 50 000 livres, 15 000 scénarios, 30 000 émissions télé, sans compter le reste.

Fabien Deglise en nomination pour un prix Judith-Jasmin

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) a rendu publiques les mises en nomination pour les prix de journalisme Judith-Jas-

min, dans huit catégories. Le journaliste du *Devoir* Fabien Deglise est en nomination dans la catégorie Opinion pour son texte *Cher migrant n° 3421*, publié le 31 août 2015. Les prix seront décernés lors du congrès annuel de la FPJQ le 21 novembre prochain à Québec.

Le Devoir

LES AUTRES GALAS DE L'ADISQ

Leloup s'impose, Lapointe se faufile

SYLVAIN CORMIER

On avait hâte que Leloup revienne, toutes générations confondues. On voulait tant que son album soit bon et il l'était au-delà de nos rêves fous. Et maintenant, on le célèbre. Ce lundi soir à L'Autre gala de l'ADISQ, au même Métropolis que sa présente série de spectacles, c'était *A Paradis City* que ça se passait.

Par deux fois lui a-t-on remis le Félix, à deux semaines de la grande bringue radiocana-dienne: «choix de la critique» (devant *Les grandes artères* de Louis-Jean Cormier), et album rock de l'année. Notre rockstar hilare pourrait encore en glaner trois autres pour décorer l'entrée de sa ville. Quand on pense que l'extatique spectacle de *Jean Leloup et son orchestre en concert à Paradis City* ne sera en lice que l'an prochain (allez lire ce qu'en dit le collègue Philippe Papi-neau), on s'extasie: quel retour que ce retour!

Tout n'est pas joué, on verra ce qu'on verra au grand gala du 8 novembre quand les 12 dernières statuettes auront été distribuées, et il y a en un peu pour tout le monde dans les catégories définies par l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo, mais on sent autour de Leloup une sorte de consensus: il a compté beaucoup, et il compte encore autant. On se dit qu'un Louis-Jean Cormier doit avoir voté pour lui. Et les autres artistes. Et la critique. Et le public.

Étonnements, évidences et ravissements

Cela étant, il y a aussi celui que l'on n'attendait pas: Pierre Lapointe arrivait loin au palmarès des nominations, mais il l'a remporté dans les deux catégories où il était pressenti: son disque de relectures piano-voix *Paris tristesse* a eu le Félix de l'album de l'année - réinterprétations», et le chic gaillard a été bombardé «artiste québécois s'étant le plus illustré hors Québec». Les Barr Brothers se sont également distingués plutôt deux fois qu'une: pour leur spectacle autant que pour la réalisation de l'album *Sleeping Opera-*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Pierre Lapointe a reçu le prix de l'artiste québécois s'étant le plus illustré hors Québec, tandis que Jean Leloup, en haut, a eu le prix de la critique et celui du meilleur album rock.

tor. Leur a échappé le Félix de «l'album de l'année - anglophone», raflé par le *Where I Belong* de Bobby Bazini, ce qui laissait également en plan les disques de Leonard Cohen et

de Patrick Watson: faudra qu'on m'explique.

Pas d'explication nécessaire pour le Félix de «l'album de l'année - meilleur vendeur»: c'est mathématique, ça reve-

nait au *Plus tard qu'on pense* de Fred Pellerin. Pareille évidence pour l'«album de l'année - country»: on ne peut rien contre Maxime Landry. Ce qui est quand même dommage pour les disques d'un Eric Goulet ou d'un Mario Peluso, moins favorisés par la portion grand public du vote. Encore heureux qu'un jury spécialisé s'occupe de l'«album de l'année - alternatif»: fallait que ce soit le *Zulu* de Galaxie qui gagne, et Galaxie a gagné. Oui, Le Vent du Nord l'a emporté en trad, Angèle Dubeau et La Pietà en classique (orchestre et grand ensemble), Jorane en musique instrumentale, Bia en musiques du monde, Stromae a bien évidemment été reconduit «artiste de la francophonie s'étant le plus illustré au Québec», mais n'oublions jamais que l'évidence éternelle le plus souvent l'excellence.

Remarquables victoires

On ne fera pas ici le grand tour des 43 catégories (le site de l'ADISQ fournit la liste complète), mais on signalera quelques victoires remarquables de la fin de l'après-midi au Club Soda, lors du «gala de l'industrie»: trois fois on a appelé sur scène l'équipe de Simone Records, décidément la boîte du moment dans le paysage (maison de disques, producteur de disques, pochette de l'année). S'ajoute la consécration du FME en tant qu'événement de l'année: le festival abitibien est un peu beaucoup la création de Sandy Boutin, patron de Simone Records. Les gens du théâtre Hector-Charland de L'Assomption sont repartis avec deux Félix, rare doublé: salle de l'année, diffuseur de l'année. Ce n'est pas rien.

Curiosités? L'ADISQ a des catégories qui défient la définition, mais un Félix est un Félix. D'ailleurs «mettre en scène de l'année»? Patrice Michaud «scripteur de spectacle de l'année»? Eh oui. Récompenses méritées, dans les deux cas. Ça ne dit rien de leurs chansons, mais ça en dit long sur la débrouillardise et le talent, l'un n'allant pas sans l'autre dans ce métier.

Le Devoir

Biz lauréat du France-Québec

Le roman *Mort-terrain* (Lemac), troisième livre signé par Biz, du groupe Loco Locass, a été honoré par le prix France-Québec 2015. «*Ce qui fait de Mort-terrain un roman singulier, c'est avant tout le mélange des genres, en avait dit à la sortie notre critique Danièle Laurin. On se croit d'abord dans un roman réaliste. On découvre tardivement qu'on est dans un roman fantastique*».

S'y greffe une portion mystique. Puis un aspect thriller d'horreur, avec meurtres sordides d'une violence inouïe. Mais plus on avance, plus on se dit aussi que c'est d'un roman à thèse qu'il s'agit.» Le jury de quelque 650 lecteurs a choisi ce roman devant *Mot* (Triptyque) de Julie Héту et *Nous étions le sel de la mer* (VLB) de Roxanne Bouchard. Biz recevra en mars prochain une bourse de 5000 euros et prendra part à une tournée de promotion en France.

Le Devoir

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

2996

HORIZONTALEMENT

- Génantes.
- Capitale de l'Équateur - Efronterie.
- Algue verte - Se disait d'une langue - Groupe d'atomes.
- Insulaires - Désavouent.
- Général né en Virginie - Poètes - Chiffres romains.
- Couper les poils - Projectile.
- Trop mûrs - Ancien do - Gloussé.
- Grand dieu - Désert rocheux - Barre servant à fermer une porte.
- Paf - Concassée.
- Petit singe - Alimenté.
- Déchirement moral.
- Poème de Virgile - Titre, en Angleterre.

- Molybdène - Mollusque à coquille striée - Logement.
- Tentée - On y enferme des gens.
- Musique algérienne - Fourni - Arrière-train.
- Voisin du bouleau - Sols cultivables.
- Abréviation religieuse - Préfixe - Au milieu de.
- Enveloppe de tissu - Foyer de chaleur d'un incendie.
- Envoyer paître.
- Humés - Épreuves.

VERTICALEMENT

- Acrobate.
- Incompétente - Ferment.
- Brancard - Pouffer.
- Retirée - Permet de circonscrire le feu - Fait partie de l'ordre des xénarthres.

1	V	E	X	I	L	L	O	L	O	G	I	E
2	A	L	I	N	E	A	U	S	E	N	T	
3	N	U	F	U	C	S	N	O	E			
4	G	E	N	E	R	E	T	H	E			
5	O	S	E	R	T	I	R	E	T			
6	F	I	E	S	T	A	S	E	S			
7	H	A	S	E	A	L	E					
8	C	U	T	I	L	E	M	E	N	T		
9	C	H	A	R	R	I	S	E	T			
10	H	E	R	E	S	T	E					
11	E	T	C	P	E	N	I	T	E			
12	F	E	S	T	I	N	S	E				

2995

SOLUTION DU DERNIER

MUSIQUE EN TÊTE

3, 10, 17 ET 24 NOVEMBRE

UM

CONCOURS QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE

Les combos jazz s'éclatent... au Dièse Onze !

Des concerts captivants livrés par les forces vives de la relève

Chaque mardi soir de novembre, deux combos de la Faculté de musique de l'UdeM se mesurent aux œuvres-phares du répertoire jazz.

Les 3, 10, 17 et 24 novembre, à 18 h

Dièse Onze, 4115-A, rue St Denis
Infos et réservations : 514 223-3543
www.dieseonze.com

Université de Montréal

Pour annoncer dans ce regroupement, communiquez avec Claire Paquet au 514.985.3318 ou cpaquet@ledevoir.com